

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 43**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY**

---

**OBJET**

Recherche sur la prévention de la radicalisation et l'enfance en danger

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction des Territoires et de l'Action Sociale  
1 31 71**

## PRESENTATION

Notre collectivité a été sollicitée par le laboratoire d'étude et de recherche sociale (LERS) pour participer à un programme de recherche intitulé «Prévention et traitement de la radicalisation juvénile dans le travail social» (PETRA).

L'objectif de cette recherche est de favoriser le développement d'une meilleure prise en compte des enjeux de la prévention de la radicalisation violente dans le champ de l'intervention sociale. A ce titre, elle s'inscrit pleinement dans le périmètre des actions de prévention initiées par notre collectivité pour participer à la lutte contre les phénomènes de radicalisation, en soutien à l'action des préfets, dans le cadre de la mise en œuvre du plan national d'actions contre la radicalisation violente et les filières terroristes.

Il convient de souligner que ces actions de prévention sont en lien avec les compétences obligatoires du Département et peuvent relever de diverses politiques publiques (lutte contre la délinquance, politique de la ville, solidarité). Ainsi, pour ce qui concerne le volet social de la prévention de la radicalisation violente, notre collectivité est représentée au sein de la cellule de suivi pour la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles, pilotée par Monsieur le Préfet.

La signature d'un protocole opérationnel de prévention de la radicalisation entre les services de l'Etat et les Conseils Départementaux, que vous avez approuvé le 12 mai 2017 pour notre collectivité, a réaffirmé ce rôle essentiel des départements dans le champ social et plus particulièrement dans celui de la protection de l'Enfance.

En effet, le rôle de chef de file du Département en matière de politiques sociales et, plus spécifiquement, ses attributions dans le domaine de la protection de l'Enfance, imposent de veiller à la prise en compte la plus efficiente possible des risques de radicalisation violente d'une partie de la jeunesse, notamment via les missions confiées à la Direction Enfance Famille.

A cet égard, ce programme de recherche, dont la coordination sera assurée par le Directeur scientifique du CRITIS (Centre de Recherche Interinstitutionnel sur les Transformations et l'Intervention Sociale), prévoit la participation de quatre autres conseils départementaux associés aux services de leurs préfetures respectives à savoir :

- Conseil Départemental de l'Eure,
- Conseil Départemental de Haute-Garonne,
- Conseil Départemental des Pyrénées Orientales,
- Conseil Départemental de Gironde.

En parallèle seront également associés l'Université de Toulouse 2 et quatre IRTS (Institut Régional du Travail Social) :

- IRTS Paca- Corse,
- IRTS Normandie,
- IRTS Aquitaine,
- IRTS Languedoc-Roussillon.

Plus concrètement :

- Au plan technique, cette recherche vise à apporter une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des processus de radicalisation des mineurs en danger mais également de donner aux professionnels de l'enfance des outils de prise en charge et d'accompagnement des mineurs radicalisés confiés à nos services.

Elle se donne comme axes d'études :

- les processus de radicalisation du point de vue des acteurs de la protection de l'Enfance,
- les pratiques professionnelles des intervenants sociaux vis-à-vis des phénomènes de radicalisation dans la protection de l'Enfance,
- les pratiques professionnelles des intervenants sociaux vis-à-vis des phénomènes de radicalisation dans l'environnement social des familles.

- Concernant les modalités de mise en œuvre du programme de recherche : le projet de recherche a été présenté au Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR), ainsi qu'à Monsieur le Préfet de Police et Monsieur le Préfet délégué à l'égalité des chances du département des Bouches du Rhône ; le CRITIS a reçu, dans ce cadre, une lettre de mission du Ministère de l'Intérieur.

Le pilotage départemental de ce projet sera donc assuré sous la responsabilité conjointe du Préfet de Police et du Préfet délégué à l'égalité des chances. Mais, il est bien entendu que le Département des Bouches du Rhône sera membre du comité de pilotage de l'action, qu'il participera aux échanges et discussions, et, enfin, qu'il validera à tous les stades du déroulement du programme, les orientations de la recherche.

- Au plan financier : le coût global de ce programme de recherche a été évalué à 110 504 €:

- Cinq Instituts de Formation se sont engagés sur un montant global de 71 849 €;
- Le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires participera à hauteur de 13 000 €;
- 5 131 € sont demandés à chacun des cinq conseils départementaux sollicités pour participer à cette recherche.

## OBJET DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet d'approuver la participation financière du Département à la recherche sur la prévention de la radicalisation et l'enfance en danger, à hauteur de 5 131 € au bénéfice du CRITIS (Centre de Recherche Interinstitutionnel sur les Transformations et l'Intervention Sociale).

## PROPOSITION

Compte tenu de ce qui précède et sur proposition de Monsieur le Délégué à la Prévention de la délinquance et de la radicalisation, je vous invite à bien vouloir statuer sur cette participation financière de 5 131 €. En cas de décision favorable, la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL